



# PLAN D'ACTION

## À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Bilan 2023-2024 - Plan d'action 2024-2025**

ADOPTÉ PAR RÉOLUTION  
LE 9 décembre 2024



# Table des matières

<b>1. Avant-propos.....</b>	<b>3</b>
2. Introduction .....	4
3. Portrait de la ville et de l'organisation .....	5
4. Organigramme .....	6
5. Infrastructures municipales.....	7
Bâtiments.....	7
Parcs municipaux et espaces verts.....	8
6. Engagements de l'organisation .....	9
7. Le comité d'intégration des personnes handicapées.....	10
8. Réalisations passées .....	11
9. Bilan 2023 .....	15
10. Plan d'action 2024.....	55
11. Adoption et diffusion du plan d'action .....	67
12. Mise en œuvre du plan d'action .....	67
13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation.....	67



# 1. Avant-propos

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit qu'annuellement, chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants élabore, adopte et rende public un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Les articles de loi stipulent que :

## Article 61.1

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

## Article 61.3

« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »

## 2. Introduction

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'exercice des droits des personnes handicapées visant leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Ville de Beloeil élabore annuellement un plan d'action. Ce plan recense les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans divers domaines d'intervention et précise les mesures à prendre pour les atténuer, en vue de favoriser une accessibilité universelle.

L'objectif de ce plan d'action est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées. Nous aspirons donc à faire une ville qui offre à chacun de ses citoyens l'opportunité de s'épanouir et de profiter pleinement des installations et des activités. Pour y parvenir, nous avons le devoir de déployer des mesures facilitant le quotidien des personnes handicapées. Nos installations ne doivent pas être un handicap pour les personnes, mais plutôt accessible à un plus grand nombre de personnes.



De cette manière, la Ville de Beloeil contribue à l'enrichissement de la qualité du milieu de vie de la communauté, notamment en fournissant aux personnes handicapées un lieu d'appartenance favorable à leur autonomie et à leur épanouissement.

### 3. Portrait de la ville et de l'organisation

La Ville de Beloeil offre aux visiteurs le dynamisme urbain d'une ville en pleine croissance et le charme de son cadre champêtre. La ville agit comme pôle commercial de la région tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. Son accessibilité est reconnue. Pour la jeune famille en quête de tranquillité, pour les gens d'affaires et les entrepreneurs qui cherchent un environnement dynamique, un milieu de travail accueillant et une main-d'œuvre qualifiée, Beloeil est la ville par excellence.

Située sur la rive gauche de la rivière Richelieu, la Ville de Beloeil se trouve à proximité des autoroutes 20 et 30 et de la route 116. Qu'il s'agisse de transport en commun ou de marchandises, on y trouve une facilité d'accès comparable à celle des grands centres.

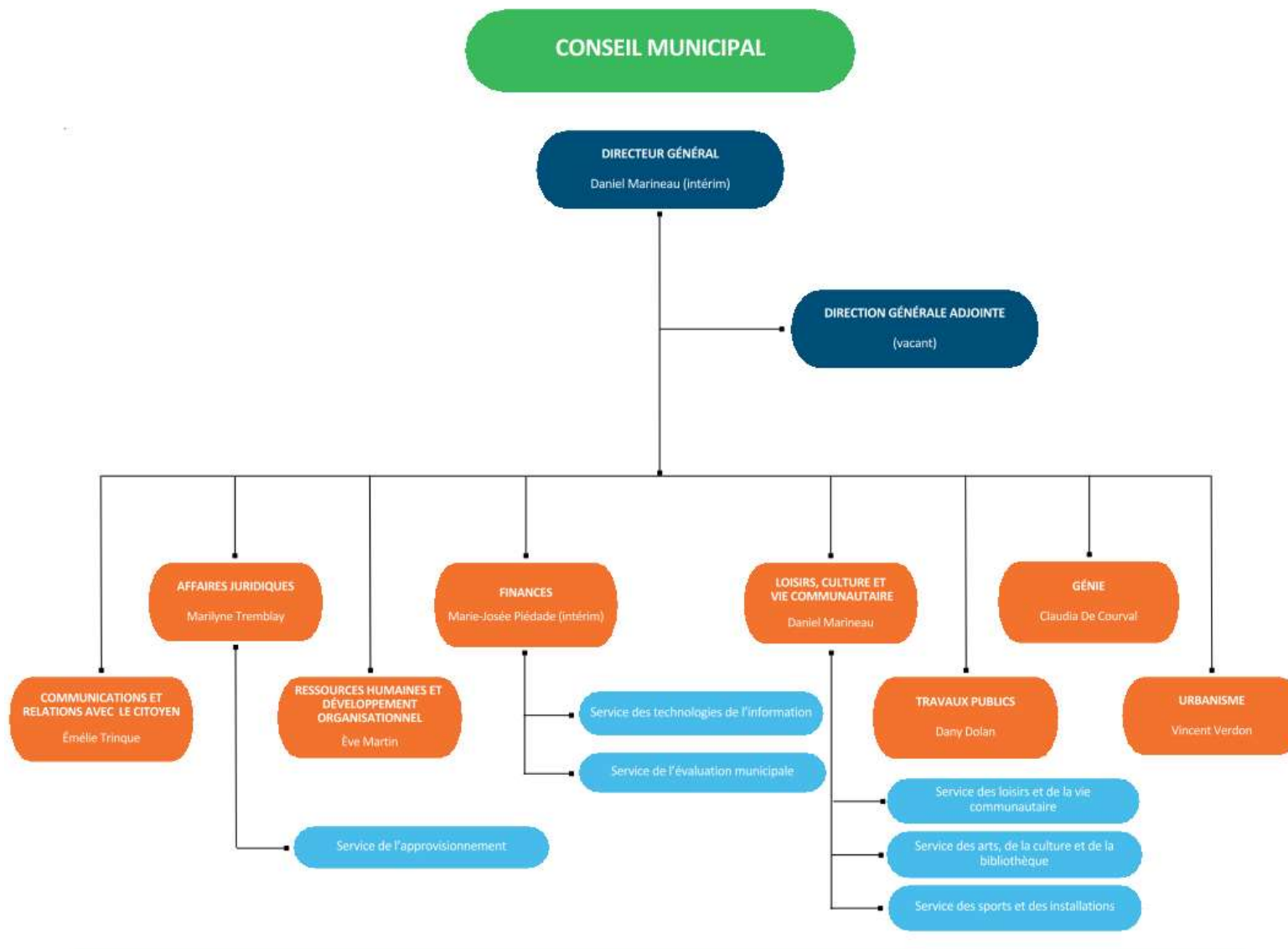
La Ville de Beloeil compte 24 775 habitants sur un territoire d'une superficie de 25,5 km<sup>2</sup>.

L'organisation municipale compte une direction générale et huit directions qui regroupent environ 115 employés réguliers et 36 employés temporaires. Voici les directions qui composent la Ville :

- a. Direction générale adjointe;
- b. Affaires juridiques – Greffe;
- c. Finances;
- d. Génie;
- e. Communications et relations avec le citoyen;
- f. Loisirs, culture et vie communautaire;
- g. Urbanisme;
- h. Ressources humaines et développement organisationnel; et
- i. Travaux publics.



# 4. Organigramme



## 5. Infrastructures municipales

### Bâtiments

Nom	Adresse	Nom	Adresse
<b>Aréna André-Saint-Laurent</b>	799, rue Lajeunesse	<b>Édifice Arthur-Dupré</b>	1000, rue Dupré
<b>Bibliothèque municipale</b>	620, rue Richelieu	<b>Maison Huot</b>	640, rue Richelieu
<b>Centre aquatique Beloeil</b>	2121, rue Saint-Jean-Baptiste	<b>Hôtel de Ville</b>	777, rue Laurier
<b>Centre culturel de Beloeil</b>	600, rue Richelieu	<b>Maison de la culture Villebon</b>	630, rue Richelieu
<b>Centre des loisirs</b>	240, rue Hertel	<b>Pavillon touristique</b>	20, rue Saint-Jean-Baptiste
<b>Chalet Claude-Barrett</b>	1060, rue Saint-Joseph	<b>Pavillon Alfred-Nelson</b>	301, rue Hertel
<b>Chalet Félix-Martin</b>	1115, rue Dupré	<b>Piscine Réal-Vinet</b>	1060, rue Saint-Joseph
<b>Édifice Prudent-Malo</b>	990, rue Dupré	<b>Poste de police</b>	333, rue Hertel

# Parcs municipaux et espaces verts

Nom	Adresse	Nom	Adresse
<b>Bassin Dionis-Désilets</b>	Bassin de rétention dans les Bourgs de la Capitale, rue Ange-Aimé-Lebrun	<b>Parc Eulalie-Durocher</b>	Rue Dupré /rue Bourgeois
<b>Boisés des Bourgs de la Capitale</b>	Rue Paul-Perreault	<b>Parc Galilée</b>	Rue Galilée
<b>Boisés Louis-Philippe-Vézina</b>	Rue Bromont, rue Lechasseur et rue Dupré	<b>Parc Gaspard-Boucault</b>	Rue Grimard / rue Laurendeau
<b>Espace culturel Aurèle-Dubois</b>	Rue Ledoux et rue Richelieu	<b>Parc Gédéon-Coursolles</b>	Rue Valmont
<b>Jardin Alphonse-Jeannotte</b>	Parc des rues Carmen-Bienvenu et Armand-Lamoureux	<b>Parc Jean-Baptiste-Allard</b>	Rue Ducharme / rue Mozart
<b>Jardin Longpré-Marchand</b>	Bordé par les rues Gilbert-Desautels, Paul-Perreault et Léa-Lafontaine	<b>Parc Joseph-Daigle</b>	Rue Dubois / rue Dulude
<b>Parc Alfred-Nielsen</b>	Rue Hertel	<b>Parc Joseph-Ledoux</b>	Rue Saint-Jean-Baptiste
<b>Parc au Cœur-des-Quenouilles</b>	Montée Pré-Vert / rue Joli-Vent	<b>Parc Joseph-Louis-Voghel</b>	Boul. Yvon l'Heureux
<b>Parc canin (1)</b>	Rue Radisson	<b>Parc Lorne-Worsley</b>	Rue Radisson / rue Des Seigneurs
<b>Parc canin (2)</b>	Rue Serge-Pepin	<b>Parc Louis-Philippe-Brodeur</b>	Rue Lechasseur / rue Boullé
<b>Parc Charles-Larocque</b>	Rue Lapierre	<b>Place Fernand-Bonin</b>	Rue Bonair
<b>Parc de l'école Saint-Mathieu</b>	Rue Dupré	<b>Place Jacques-Garnier</b>	Rue Anne-Mckeating
<b>Parc de l'Île-aux-Tortues</b>	Montée Pré-Vert / rue Gai-Rosier	<b>Place Jean-Godin</b>	Rue Dupré / rue Choquette
<b>Parc de la Baronne</b>	Rues Des Ormeaux et Riviera	<b>Place Raymond-Lainé</b>	Boul. Cartier / rue Montcour et de la rue Pasteur
<b>Parc de la Providence</b>	Rue Sabrevois	<b>Place Rolland-Comtois</b>	Rue Claire-Préfontaine
<b>Parc des Patriotes</b>	Rue Richelieu	<b>Promenade du Bord-de-l'eau</b>	Berge du Richelieu, en face de l'église
<b>Parc Des Trente</b>	Rue Grimard / rue Faessler	<b>Parc Jacques-Hébert</b>	Rue Gilbert-Désautels
<b>Parc des Trente-Arpents</b>	Rue Richelieu	<b>Plateau Michel-Brault</b>	Rue Saint-Jean-Baptiste / rue Richelieu
<b>Parc du Petit-Rapide</b>	Rue Choquette / rue Corinne		



## 6. Engagements de l'organisation

La Ville, dans son intervention auprès des personnes handicapées, s'engage à respecter les six principes suivants :

**1. Une approche globale, intersectorielle et transversale : pour une vision complète des situations**

La Ville préconise une approche basée sur l'adhésion de tous les services municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration et à prendre en compte la diversité et la complexité des situations observées.

**2. La personne handicapée : un citoyen autonome responsable et compétent**

Jouant un rôle complémentaire plutôt que de remplacement et de substitution, Beloeil reconnaît et valorise l'autonomie des personnes handicapées et respecte leurs choix. Tout en étant consciente de la vulnérabilité de certaines personnes ou groupes, la Ville reconnaît le potentiel des personnes handicapées et accueille leur contribution au développement et au dynamisme de la communauté. Elle estime que la personne handicapée est indispensable tant dans la compréhension des problèmes que dans la recherche de solutions adaptées à ses besoins.

**3. Le milieu : ses acquis, son autonomie et son apport**

La Ville reconnaît le potentiel du milieu et encourage l'autonomie d'action des acteurs dans la recherche de solutions durables. Elle prône un modèle de coopération fondé non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences et l'interdépendance des uns par rapport aux autres.

**4. Le réseautage, la concertation et le partenariat : des approches favorisant la solidarité et l'innovation**

La Ville travaille en partenariat et favorise la planification d'une action concertée avec différents intervenants qui évoluent auprès des personnes handicapées. La Ville encourage la coordination des efforts et le réseautage entre les différents partenaires.

**5. L'accessibilité universelle : un droit légitime pour les personnes handicapées**

La Ville reconnaît l'accessibilité comme un facteur d'intégration sociale qui répond à un besoin légitime et fondamental pour le développement et l'autonomie des personnes handicapées. Elle vise la réduction des contraintes dans l'accès aux services et aux ressources collectives.

**6. L'amélioration continue: pour une adéquation aux attentes et aux besoins des personnes handicapées**

La Ville reconnaît l'importance de demeurer attentif aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution de leurs attentes et de leurs besoins.

## 7. Le comité d'intégration des personnes handicapées

Le comité sur l'intégration des personnes handicapées existe depuis 2005, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Ce comité a notamment comme mandat de s'assurer de la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Plus particulièrement, ce plan identifie les obstacles à l'intégration de ces personnes et décrit les mesures envisagées par la ville afin de réduire ces obstacles en vue de l'atteinte de l'accessibilité universelle.

### Le comité

- Madame Nadine Viau, mairesse
- Madame Andrée Morissette, organisatrice communautaire au Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS de la Montérégie-Ouest
- Madame Diane Malo, directrice générale de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu
- Monsieur Gilles Corbeil, organisateur communautaire à l'Institut Nazareth et Louis-Braille;
- Monsieur Merlin Fournier-Jean, directeur général du Parainage civique de la Vallée-du-Richelieu
- Madame Sonia St-Aubin, directrice générale de l'Association de la Vallée-du-Richelieu en déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme
- Madame Julie Pelletier, secrétaire du comité, chef de service loisirs et vie communautaire
- Monsieur Louis-Marc Sicotte, Urbanisme – Conseiller en développement économique
- Madame Maghali Provencher, Conseillères aux communications
- Madame Marjolaine Fattori, Ingénieure
- Madame Maude Zawadzki, Chef de service aux opérations et à l'amélioration continue
- Madame Michelle Roux-Bordage, Chef de service art, culture et bibliothèque
- Madame Viviane Khouzam, citoyenne

## 8. Réalisations passées

<b>2005</b>	<p>Chalet Félix Martin : Rampe d'accès pour fauteuil roulant            Chalet Claude-Barrett : Rampe d'accès pour fauteuil roulant            Bibliothèque municipale : Rampe d'accès extérieure à l'arrière du bâtiment pour accès à la salle polyvalente, ouverture automatique des portes principales de la bibliothèque, détection des personnes lors de la fermeture des portes. Ascenseur adapté pour descendre au sous-sol. Disponibilité de documents pour les personnes ayant une déficience visuelle (livres en gros caractères spécialement identifiés avec un pictogramme sur chacun des documents. Espaces entre les rayonnages de 105cm pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant.            Location de toilettes adaptées lors de la Fête nationale</p>
<b>2006</b>	<p>Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent            Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville            Aménagement de deux bateaux pavés à l'intersection des rues Bromont et Duvernay            Acquisition d'un fauteuil roulant à l'usage exclusif de la bibliothèque Durocher            Intégration, à l'intérieur de la politique familiale, d'un volet permettant aux familles, dont celles où vivent des personnes handicapées, de s'impliquer dans la mise en place de mesures qui leur sont destinées.</p>
<b>2007</b>	<p>Aménagement d'une rampe d'accès à la Maison Villebon            Intégration d'un module de jeux adaptés aux personnes handicapées au parc de la Baronne            Installation de portes d'entrée automatiques aux édifices Prudent-Malo et Arthur-Dupré            Installation d'un feu de circulation avec feu de piétons à décompte numérique à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Lapointe            Aménagement de trois espaces de stationnement pour personnes handicapées au Domaine culturel Aurèle-Dubois</p>
<b>2008</b>	<p>Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent            Réfection de la piscine Leguay (Réal-Vinet) permettant l'accessibilité des personnes handicapées            Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)            Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville            Gratuité pour les accompagnateurs d'une personne handicapée lors de certaines activités de loisirs.</p>
<b>2009</b>	<p>Correction du seuil de l'entrée principale et réaménagement des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées à la Maison Villebon            Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)            Construction d'un poste de police adapté aux personnes handicapées            Ajout des organismes du milieu sur la liste d'envoi des communications lors des situations d'urgence</p>



<b>2010</b>	<p>Aménagement de bateaux-pavés et de chemins asphaltés dans certains parcs - processus continu  Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)  Aménagement de bateaux pavés situés près du centre des traumatisés crâniens  Publicisation du programme « Secours adapté » sur le site Internet du Service de sécurité incendie  Collection de livres en gros caractères et livres parlés pour les personnes ayant des troubles visuels à la bibliothèque municipale  Accessibilité et réservation de places spécifiques pour les fauteuils roulants lors d'événements spéciaux - processus continu  Programme d'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour (programme Coccibel)  Obtention de la vignette d'accompagnateur avec Zone Loisirs Montérégie  Acquisition par l'A.P.H.V.R. d'un triporteur favorisant les déplacements des personnes à mobilité réduite résidant à Beloeil</p>
<b>2011</b>	<p>Accessibilité des personnes handicapées (rampes d'accès, toilettes, ascenseur, largeur des rangées, etc.) à la bibliothèque municipale  Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)  Présentation d'un rapport de recommandations pour optimiser l'accessibilité  Établissement d'un calendrier annuel des rencontres du comité  Nomination d'un conseiller municipal au sein du comité du plan d'action pour les personnes handicapées</p>
<b>2012</b>	<p>Développement d'une collaboration avec les organismes pour comprendre et traiter les problématiques du milieu  Participation à la table régionale de concertation  Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)</p>
<b>2013</b>	<p>Déménagement au rez-de-chaussée du comptoir de paiement des amendes de la Cour municipale  Mise sur pied un mécanisme de requêtes pour que les personnes handicapées puissent manifester leurs besoins spécifiques  Installation d'une chaise d'accès à la piscine extérieure et intérieure  Installation d'une rampe d'accès à la piscine extérieure</p>
<b>2014</b>	<p>Développer un programme avec différents intervenants pour adapter les cours de natation aux besoins de la clientèle  Dans le cadre des cours de natation, affectation de ressources en fonction des besoins  Ajout du plan d'action dans la documentation à l'intention des nouveaux résidents.</p>
<b>2015</b>	<p>Élaboration des plans pour la construction d'un centre des loisirs en tenant compte des normes d'accessibilité universelle</p>
<b>2016</b>	<p>Ouverture du centre des loisirs comportant des salles de bain adaptées aux personnes handicapées, un ascenseur, des stationnements réservés ainsi que des portes d'entrée automatisées;  Aménagement de jeux d'eau, avec accès, au jardin Alphonse-Jeannotte;  Choix d'un emplacement stratégique du futur centre aquatique ;  Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics  Ajout d'un banc sur le terrain se retrouvant entre les rues Hubert et Brillon afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.  Mise à jour du programme d'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour;</p>

	<p>Promotion de l'organisme AVRDI et offre de locaux pour la tenue de leurs activités ;</p> <p>Acquisitions de matériels spécialisés pour les personnes handicapées pour le camp de jour (ex. Ballons sensoriels, balles antistress, peluches, etc.)</p> <p>Accessibilité du stationnement incitatif se retrouvant à la sortie 112 de l'autoroute 20.</p> <p>Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics;</p>
<b>2017</b>	<p>Installation de portes d'entrée automatisées à l'aréna André-Saint-Laurent</p> <p>Mise en place d'un club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle</p> <p>Recrutement de personnes handicapées au comité d'intégration</p> <p>Élaboration du programme fonctionnel et technique pour la construction d'un centre aquatique en tenant compte des normes d'accessibilité universelle</p> <p>Achats de deux balançoires pour personnes handicapées</p> <p>Réalisation de trois rapports en collaboration avec le CISSS au niveau des problématiques rencontrées dans les parcs afin d'en faciliter l'accessibilité.</p> <p>Acquisition de livres sonores et des livres en gros caractère à la bibliothèque municipale</p> <p>Mise en place d'un nouveau système concernant les personnes handicapées dans le système de requête afin de recueillir des données statistiques</p> <p>Publication dans le bulletin municipale d'un résumé des actions réalisées et à venir au niveau du plan d'action des personnes handicapées</p>
<b>2018</b>	<p>Remplacer la rampe d'accès à la bibliothèque municipale</p> <p>Formation des employés municipaux sur : <i>Aires de jeu inclusives pour les enfants ayant des incapacités</i></p>
<b>2019</b>	<p>Installation d'une deuxième rampe dans l'escalier menant au 2<sup>e</sup> étage au centre des loisirs</p> <p>Marquage des escaliers au centre des loisirs</p> <p>Correction des portes des toilettes pour personnes handicapées au centre des loisirs.</p> <p>Changement des poignées rondes pour des poignées de type « bec de canne » dans les édifices municipaux</p> <p>Remplacement de la rampe d'accès à la bibliothèque</p> <p>Mise en ligne d'un formulaire pour signaler un obstacle</p> <p>Ouverture du Centre aquatique Beloeil accessibilité universelle. Voici quelques éléments qui ont été aménagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux bassins accessibles, soit le bassin récréatif par une entrée plage et le bassin sportif par une rampe d'accès;</li> <li>✓ Diminution du nombre de portes pour se rendre à la piscine;</li> <li>✓ Nombre important de cabines accessibles;</li> <li>✓ Un seul vestiaire pour tous facilitant l'accès aux personnes handicapées lorsqu'elles sont accompagnées d'une personne du sexe opposé;</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vestiaire/infirmierie pour les personnes les plus lourdement handicapées;</li> <li>✓ Marquages dans les vitres...</li> </ul> <p>Installation d'une toilette pour personnes handicapées au parc des Patriotes.  Acquisition de deux fontaines d'eau à deux niveaux pour permettre l'accès en fauteuil roulant.  Mise à la disposition de toilettes sèches pour handicapées pour les événements de la Ville  Participation au projet-pilote de Victoriaville en lien avec le programme d'accompagnement pour identifier les besoins des enfants.</p> <p>Adoption du règlement 1771-00-2019 relatif à la constitution et à la définition du rôle et mandat du CPAPH qui entre autres prévoit des représentants d'organismes et des citoyens.  Refonte du site Internet de la Ville en y intégrant les fonctions d'accessibilité universelle.  Mise à jour de la politique de reconnaissance en tenant compte de l'accessibilité universelle et rencontre des organismes du milieu pour les informer des services offerts par la ville.  Mise sur pied d'un comité travail sur l'accessibilité au niveau des gestionnaires.  Mise en place d'un outil pour faciliter le travail des employés municipaux pour qu'ils puissent avoir accès rapidement aux différentes normes de l'accessibilité universelle.</p>
<b>2020</b>	<p>Achat d'une table à pique-nique accessible pour le parc de la Baronne  Remplacement d'un module de jeu 0-5 ans au parc de la Baronne et mise aux normes de l'accessibilité universelle  Aménagement de la rue Duvernay en tenant compte des notions de l'accessibilité universelle  Achat d'un poste de travail accessible à la bibliothèque municipale incluant un bureau, un ordinateur...pour la clientèle  Abolition de la tarification applicable pour les permis et les certificats requis dans le cadre d'un projet d'adaptation du domicile et de rampe d'accès</p>
<b>2021</b>	<p>Achat d'une table à pique-nique a été achetée à la nouvelle installation de la forêt nourricière.  Installation d'une nouvelle fontaine d'eau au Domaine Aurèle-Dubois.  Mise aux normes des fontaines d'eau au parc des patriotes et au Plateau Michel-Brault.  Installation de deux nouvelles balançoires pour les personnes handicapées dans les parcs.  Les bureaux administratifs du centre des loisirs ont été refaits et 3 tables de travail à hauteur variable ont été aménagées.</p>
<b>2022</b>	<p>Installation de crochets au centre aquatique.  Création d'un sentier accessible au parc Jean-Godin.  Acquisition d'un poste au laboratoire informatique, comprenant un grand écran, un grand clavier rétroéclairé, une souris ergonomique et un logiciel Zoom Text pour personnes malvoyantes.  Remplacement de la rampe d'accès à la piscine Réal-Vinet.  Installation d'une fontaine d'eau à deux niveaux à la forêt nourricière.</p>

## 9. Bilan 2023

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
<b>Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées</b>	Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle.	Lancement de l'appel d'offre		X			Lancement de l'appel d'offre et réception des soumissions en cohésion avec l'accessibilité universelle.
	2023 : Terminer la conception du concept via un concours d'architecture. Prévoir à cette étape les besoins des personnes handicapées et assurer l'accessibilité universelle lors de la création du plan fonctionnel et technique.						
	Réaménager la Maison des jeunes de façon qu'elle soit accessible du chemin jusqu'à l'intérieur. Par exemple : rampe accessible, ouvre-porte automatique, enlever des cloisons pour une meilleure circulation dans la Maison des jeunes.	La rénovation du bâtiment complétée				X	Appel d'offre non retenu – Analyse en cours pour la réflexion en lien avec le réaménagement.

	Refaire la rampe d'accès à la Maison de la culture Villebon.	La rénovation est complétée				<b>X</b>	Fait en partie en 2023 – sera terminé en 2025.
	Mettre un écriteau « Ouvrir lentement » sur le côté intérieur des portes des cabines destinées aux personnes handicapées au Centre aquatique.	Installation des écriteaux				<b>X</b>	L'installation est faite. 
<b>Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle</b>	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les types de clientèle dans les lieux publics.	Achats de mobilier accessible				<b>X</b>	En continu, autant dans la planification que lors de l'achats du mobilier, la Ville de Beloeil s'assure que le mobilier urbain soit adapté et accessible.
	Ajout de deux chaises dans la zone de déchaussement au centre aquatique.	Achat de mobilier accessible				<b>X</b>	Les deux chaises ont été ajoutés. 



	Ajout d'un sentier et d'une table accessibles aux fauteuils roulants au centre des loisirs.	Réalisation du sentier		X		<p>Le sentier a été ajouté.</p> 
	Ajout de sentiers dans différents parcs de la Ville.	Réalisations des sentiers		X		<p>Des sentiers ont été ajouté dans les parcs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc de la providence</li> <li>• Parc de la Baronne</li> <li>• Parc des Trente-Arpens</li> </ul> 

Création de la Place Joseph-Louis-Voghel en intégrant des principes d'accessibilité universelle, afin de garantir un espace inclusif.

Installation complétée

X

Réalisation d'un sentier, aménagement d'une table accessible et disposition du mobilier afin qu'il soit accessible.



Balanoire accessible pour personnes handicapées.



Installation de trois balançoires adaptées qui permet l'entrée en fauteuil roulant.

Balançoires installées

X

Balançoire accessible pour personnes handicapées.

Parc de la Baronne




Parc Louis-Philippe-Brodeur



Jardin  
Alphonse-  
Jeannotte







	Installation d'un gazebo et d'une table à pique-nique au parc des trente arpents.	Installation complétée		X		<p>Un gazebo, une table à pique-nique et un chemin d'accès accessible.</p> 
	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne.	Installation de la toilette		X		<p>Le terrain a été aménagé. L'installation complète se terminera en 2024.</p>
	Achat d'un fauteuil roulant aquatique.	Fauteuil roulant accessible à la population		X		 <p>Fauteuil disponible pour le jeu d'eau situé au parc Eulalie-Durocher.</p>

	<p>Installation d'un banc de parc avec une dalle de béton permettant au fauteuil roulant de pouvoir être à côté du banc afin de dégager le trottoir.</p>	<p>Banc et dalle de béton installés</p>		<p>X</p>		<p>Le banc et la dalle de béton sont en place au centre communautaire Trinité-sur-Richelieu.</p> 
	<p>Établir des critères sur le type de mobilier urbain et l'emplacement de celui-ci dans les parcs afin que les parcs soient plus accessibles.</p>	<p>Mise en place des critères</p>		<p>X</p>		<p>Les critères ont été établis et une amorce des changements a été débuté en 2023.</p>

HABITATION							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaires
			En continu	Oui	En partie	Non	
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées.	Transmission de l'information	X				
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis pour des usages commercial, industriel et institutionnel à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés.	Transmission de l'information	X				L'information a été transmise aux demandeurs.

TRANSPORT ET STATIONNEMENT							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée à la suite des endroits qui ont été ciblés	X				Lancement de la campagne de sensibilisation pour informer les citoyens des obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements.


	<p>Lors des réfections des rues, s'assurer de rendre les rues accessibles en mettant des abaisses de trottoir et des plaques podotactiles, s'il y a lieu.</p>	<p>Réfection des rues complétée</p>	<p>X</p>		<p>La Ville a affecté un montant de 50 000 \$ pour rendre 13 abaisses de trottoir adaptées sur son territoire en 2023.</p> 
					<p>Réfection de la rue St-Joseph Espace de stationnement conforme pour les personnes handicapées avec accès à un nouveau trottoir à la Maison des jeunes, à la piscine et aux jeux d'eau.</p> 


			<b>X</b>			<p>Réfection de la rue Mgr Lajoie</p> <p>Ajout bateaux pavés à l'intersection de la rue Lapierre. Cours d'eau à 100mm au lieu de 150mm.</p> 
			<b>X</b>			<p>Réfection des rues des Prairies, des Brises et Le Moyne</p> <p>Cours d'eau à 100 mm au lieu de 150 mm incluant des abaisses de trottoirs aux intersections.</p> 



	Mise en place d'un plan pour la régulation des abaisses de trottoir sur le territoire de la Ville de Beloeil	Plan complété						X		Un plan a été conçu pour régulariser l'ensemble des abaissés de trottoir, afin d'améliorer la circulation de chacun sur les trottoirs.
Méconnaissance de la plateforme pour signifier à la Ville les obstacles	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme						X		Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (28 mai au 3 juin), la plateforme a été mise en valeur sur les différents réseaux sociaux de la Ville.
Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements.	Marche exploratoire faite							X	Cette démarche est repoussée considérant que le secteur ciblé sera finalisé en 2025.
Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	Installation du feu piéton							X	Suite à une analyse de la disposition de l'intersection, il a été déterminé que cette mesure ne peut être réalisée sans une réfection complète de la rue.
	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts						X		Nous avons consulté le CISSS pour des recommandations au niveau des plaques podotactiles.

## LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET BIBLIOTHÈQUE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Rendre visible et identifiable de loin la toilette en mettant un logo sur la porte.	Mettre le logo sur la porte				X	Reporté en 2025.
	Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes	X				Publication dans le bulletin municipal. Information disponible sur le site Internet de la ville.
	Améliorer la sécurité dans le module de jeu au parc de la Baronne au niveau des marches en y apposant des bandes contrastantes pour mieux distinguer les marches.	Achat et installation		X			Les bandes contrastantes ont été installées. 
Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Toilette accessible lors des événements	X				Lors de chaque événement, nous retrouvons sur le site minimalement une toilette pour personnes handicapées. 36 % des toilettes loué en 2023 étaient des toilettes accessibles.

						
Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de service annuelle	X			Augmentation de la tâche constante dans ce dossier.
	Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	X			13 personnes ont été embauchées pour répondre à la demande du programme d'accompagnement dans les camps de jour.  51 demandes d'accompagnement
Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) et le centre de service scolaire des Patriotes	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	X			La Ville de Beloeil collabore activement avec plusieurs municipalités pour actualiser le protocole d'entente avec les CISSS et intégrer le Centre de services scolaire des Patriotes. Cette initiative vise à offrir une prise en charge inclusive


des enfants ayant des besoins particuliers au sein des camps de jour.	dans les camps de jour réguliers	(CSSP) pour certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.				
Chaque année un budget de 1000 \$ est prévu pour faire l'achat de matériel adapté pour le camp de jour.	Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Procéder à l'achat de matériel adapté	Achat de matériel annuellement	X		
164 participants en 2023	Peu d'activités adaptées à la clientèle	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présence au club de lecture	X		
Lors des événements, les organismes sont invités à enrichir l'offre d'activités par leur présence.		Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessibles	Présences aux activités de loisirs	X		
Les activités proposées par les organismes sont publiées dans le bulletin municipal.		Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	X		Démarche de partenariat faite en 2023.

Disponibilité limitée de locaux adaptés	Informers les organismes et rendre disponible les locaux	Location des locaux par les organismes	X			Mise à disposition de locaux accessibles.
Peu ou pas d'activités animées et de collections d'albums disponibles à la bibliothèque dédiés aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour jeunes et adultes.	Acquérir des albums pour les clubs de lecture en déficience intellectuelle.	Achat de matériel			X	Reporté en 2024.
Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée	Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon, de la bibliothèque et du centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.	Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés qui travaille au service à la clientèle	X			Chaque année nous invitons les personnes destinées à l'accueil d'écouter les capsules.

## MESURES D'URGENTES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population			X		Prise de connaissance du guide en vue de la diffusion en 2024.

## COMMUNICATIONS


Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Mettre sur pied une campagne de valorisation (communication) du comité d'intégration des personnes handicapées afin de mieux connaître les besoins des personnes handicapées. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Mise en place de la campagne.		X			<p>Visuel de la campagne de valorisation.</p> 
Méconnaissance de la clientèle présentant un	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu	Rencontre des organismes	X				Chaque organisme est rencontré annuellement pour valider les besoins.

handicap sur le territoire de la Ville	Travailler avec le CISSS afin de recueillir les données statistiques sur le territoire de la Ville de Beloeil	Avoir les statistiques			X	Le CISSS nous a fourni les statistiques au niveau de la région, mais malheureusement il est difficile d'obtenir les statistiques pour la Ville de Beloeil seulement.
Méconnaissance des actions réalisées par la Ville	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville		X			Le plan d'action est disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil. Souligner le 3 décembre « La journée internationale des personnes handicapées » par les voies de communication municipale. Dans le cadre de notre nouvelle campagne de valorisation – les actions seront intégrées.
	Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents	Remise des troussees				X La formule a été révisée : une lettre est désormais envoyée aux nouveaux résidents, incluant un lien vers le plan d'action en faveur des personnes handicapées.  <a href="https://beloeil.ca/decouvrir/vivre-a-beloeil/nouveaux-residents/">https://beloeil.ca/decouvrir/vivre-a-beloeil/nouveaux-residents/</a>
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin, se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	X			
Manque de connaissance des différents services offerts et des organismes	Maintenir la présence des personnes handicapées sur le comité d'intégration des personnes handicapées	Présence de membre ayant un handicap sur le comité	X			1 membre à mobilité réduite.

## EMPLOI

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Chaque offre d'emploi qui est publiée		X			Les offres d'emploi de la Ville sont diffusées sur ce site : sdem-semo.org.

## APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	X				Installation de la fontaine d'eau au parc Jacques-Hébert. 



	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	X				
	Ajouter un champ concernant l'accessibilité universelle dans l'analyse des besoins pour toute demande au PTI, afin de s'assurer d'intégrer les exigences appropriées dans les documents d'appel d'offres.	Projet accessible		X			Le champ a été ajouté.

## FORMATION ET SENSIBILISATION

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
<b>Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs</b>	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités.	Inscriptions aux rencontres	X				1 personne du CIPH a assisté à la rencontre provinciale du Réseau Municipalité Accessible portant sur les échanges entre les municipalités en vidéoconférence.
<b>Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle</b>	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	X				Lors d'une formation donnée aux cadres, l'information a été partagé.
	Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans leurs prises de décisions quotidiennes.	Diffusion du plan d'action	X				La diffusion du plan s'effectue chaque année par le biais d'une communication partagée avec l'ensemble des employés.
	Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés	X				Formation de tous les cadres fait en décembre 2023.

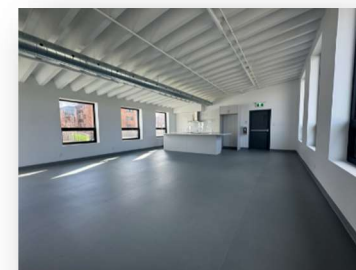
Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au comité d'intégration des personnes handicapées afin que ces actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels						Un suivi est fait auprès de chaque direction afin de s'assurer qu'ils transmettent l'information.
--	---	-------------------------	--	--	--	--	--	---



## Légende des responsables des dossiers


<b>CIPH</b>	<b>Comité d'intégration des personnes handicapées</b>
<b>COMM</b>	<b>Direction des communications</b>
<b>GÉNIE</b>	<b>Direction du génie</b>
<b>LCVC</b>	<b>Direction du loisirs, culture et vie communautaire</b>
<b>RH</b>	<b>Direction des ressources humaines</b>
<b>TP</b>	<b>Direction des travaux publics</b>
<b>URBA</b>	<b>Direction de l'urbanisme</b>



## 10. Bilan 2024

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation			Commentaire	
			En continu	Oui	En partie		Non
<b>Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées</b>	2024 :  Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle.	Plan complété et relocalisation de la bibliothèque		X			Des rencontres ont été organisées avec la responsable du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées afin de s'assurer que l'aménagement de l'espace Aurèle-Dubois respecte pleinement les principes d'accessibilité universelle. De plus, une attention particulière a été accordée pour garantir que la relocalisation de la bibliothèque soit entièrement accessible à tous.
	Réaménager la Maison des jeunes afin de la rendre accessible depuis le chemin jusqu'à l'intérieur. Par exemple, enlever certaines cloisons pour améliorer la circulation à l'intérieur de la Maison des jeunes.	Rénovation du bâtiment complétée		X			Le bâtiment a été rénové et les cloisons ont été enlevé. Celui-ci est accessible via une rampe d'accès.



	<p>Refaire la rampe d'accès à la Maison de la culture Villebon</p>	<p>Finition de la base de la rampe</p>		<p>X</p>	<p>La base est complétée en respectant la pente.</p> 
	<p>Inclure les notions d'accessibilités universelles dans la construction du pavillon Alfred-Neilson.</p>	<p>Construction terminée</p>		<p>X</p>	<p>Voici quelques mesures qui ont été prise en considération pour la construction :  Deux stationnements pour personnes handicapées, bâtiment sur un seul niveau, trois portes extérieures sont accessibles universellement, deux toilettes accessibles.</p> 

						
<b>Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle</b>	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les types de clientèle dans les lieux publics.	Achats de mobilier accessible	X			En continu, autant dans la planification que lors de l'achats du mobilier, la Ville de Beloeil s'assure que le mobilier urbain soit adapté et accessible.
	Ajout de bac de jardinage accessible au centre des loisirs	Achats de mobilier accessible		X		<p>Les bacs ont été installés au centre des loisirs et sont entretenus par des membres de l'Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme.</p> 

	<p>Installation d'une balançoire adaptée qui permet l'entrée du fauteuil roulant au parc Roland-Comtois avec chemin d'accès.</p>	<p>Balançoire installée</p>		<p><b>X</b></p>		<p>Installation de la balançoire adaptée qui permet l'entrée en fauteuil roulant.</p> 
	<p>Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne.</p>	<p>Installation de la toilette</p>		<p><b>X</b></p>		<p>Installation de la toilette accessible au parc de la Baronne.</p> 

Déplacer le mobilier afin de répondre aux critères sur le type de mobilier urbain et l'emplacement de celui-ci dans les parcs afin que les parcs soient plus accessibles.

Travaux de réaménagement achevés

X

La totalité des poubelles dans les parcs ont été repositionnées pour en améliorer l'accessibilité. Le déplacement des tables de pique-nique et des bancs se fait progressivement.




AVANT (poubelle située au fond du parc)



APRÈS (poubelle située à l'entrée du parc)






	<p>Mise en place d'un module de jeu accessible pour les adolescents au parc Joseph-Daigle.</p>	<p>Installation complétée</p>		<p>X</p>		<p>Le module a été installé. Un chemin d'accès sera aménagé en 2025.</p> 
	<p>Ajout de sentiers dans différents parcs de la Ville.</p>	<p>Réalisation des sentiers</p>		<p>X</p>		<p>Des sentiers ont été ajoutés dans les parcs suivants :</p> <p>Parc Rolland-Comtois</p>  <p>Parc Jean-Godin Parc des Trente</p>  <p>Parc Louis-Philippe Parc Brodeur Parc canin</p>

## HABITATION


Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation			Commentaires
			En continu	Oui	En partie	
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées	Transmission de l'information	X			
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis pour des usages commercial, industriel et institutionnel à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	X			<p>L'information a été transmise aux demandeurs.</p> <p>Sensibilisation des commerçants aux normes d'accessibilité universelle par le biais de nos réseaux sociaux et l'infolettre de la ville.</p>


## TRANSPORT ET STATIONNEMENT

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée à la suite des endroits qui ont été ciblés	X				<p>Différentes publications ont été diffusées sur nos réseaux sociaux et dans l'infolettre de la Ville pour sensibiliser les citoyens et les organismes à l'importance de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite sur le territoire.</p> <p>Voici quelques exemples de sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité universelle et sécurité routière</li> <li>• Saviez-vous que les trottoirs et les pistes cyclables doivent être dégagés en tout temps pour assurer la sécurité de tous?</li> <li>• Respectons les places de stationnement réservées aux personnes handicapées et aux familles, afin de leur faciliter l'accès aux services essentiels.</li> </ul>

	Lors des réfections des rues, s'assurer de rendre les rues accessibles en mettant des abaisses de trottoir et des plaques podotactiles, s'il y a lieu.	Réfection des rues complétée	X			<p>La Ville a affecté un montant de 48 500 \$ pour rendre 16 abaisses de trottoir adaptées sur son territoire 2024.</p> 
Méconnaissance de la plateforme pour signifier à la Ville les obstacles	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme	X			Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1 <sup>er</sup> au 7 juin), la plateforme a été mise en valeur sur les différents réseaux sociaux de la Ville.
Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts	X			Nous avons consulté le CISSS pour obtenir des recommandations concernant les traverses piétonnes.

## LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET BIBLIOTHÈQUE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !).	Maintien des programmes	X				
Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements.	Toilette accessible lors des événements	X				<p>Lors de chaque événement, nous retrouvons sur le site minimalement une toilette pour personnes handicapées. 43 % des toilettes loué en 2024 étaient des toilettes accessibles.</p> 
<b>Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap</b>	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de service annuelle	X				Augmentation de la tâche constante dans ce dossier.
	Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	X				19 personnes ont été embauchées pour répondre à la demande du programme d'accompagnement dans les camps de jour. 57 demandes d'accompagnement.

Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) et le centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) pour certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	X			La ville de Beloeil travaille activement avec plusieurs municipalités à mettre à jour le protocole d'entente avec les CISSS et à intégrer le centre de service scolaire des Patriotes afin d'être en mesure d'inclure les enfants.
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Procéder à l'achat de matériel adapté	Achat de matériel annuellement	X			Chaque année un budget de 1000 \$ est prévu pour faire l'achat de matériel adapté pour le camp de jour.
<b>Peu d'activités adaptées à la clientèle</b>	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présence au club de lecture	X			300 participants en 2024 

	Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessible	Présences aux activités de loisirs	X				L'organisme Zone Loisirs Montérégie était sur place lors de l'événement Beloeil sous les tropiques pour promouvoir leurs prêt d'équipement pour personnes handicapées.
							
	Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	X				Mise en place de partenariat fait en 2024.
Disponibilité limitée de locaux adaptés	Informers les organismes et rendre disponible les locaux adaptés	Location des locaux par les organismes	X				La Ville de Beloeil offre en continu des locaux accessibles à tous, mis à la disposition de ses organismes reconnus à un tarif préférentiel.
Peu ou pas d'activités animées et de collections d'albums disponibles à la bibliothèque dédiés aux	Acquérir des albums pour les clubs de lecture en déficience intellectuelle.	Achat de matériel				X	


<p>personnes ayant une déficience intellectuelle pour jeunes et adultes.</p>						<p>Les livres ont été achetés pour un</p>  <p>montant de 3000 \$, dont 1500 \$ provient des surplus affectés de la ville, réservés au plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées.</p>
<p>Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée</p>	<p>Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon et de la bibliothèque et du centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.</p>	<p>Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés qui travaille au service à la clientèle</p>	<p><b>X</b></p>			<p>Chaque année nous invitons les personnes destinées à l'accueil d'écouter les capsules.</p>



## MESURES D'URGENCES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
<b>Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence</b>	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	Deux publications par an dans nos communications destinées à la population.		X			Le guide est publié dans le cadre de la semaine de la sécurité civile et dans l'infolettre de la ville de Beloeil.  Celui-ci est disponible aussi sur le site Internet de la ville sur la page « Sécurité civile »
	Promouvoir le programme de Secours adapté de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu.	Disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil		X			En plus d'être accessible sur le site de la Ville de Beloeil, la demande d'adhésion au programme de Secours adapté est également partagée avec nos citoyens via les réseaux sociaux de la ville, dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile.

## COMMUNICATIONS

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Maintenir la campagne de valorisation. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes.	Six publications par an sur différentes thématiques.	X				<p>Six publications ont été réalisées pour sensibiliser les citoyens aux besoins des personnes handicapées.</p> 
<b>Méconnaissance de la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la Ville</b>	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu	Rencontre des organismes	X				Chaque organisme est rencontré minimalement une fois par année.
	Travailler avec le CISSS afin de recueillir les données statistiques sur le territoire de la Ville de Beloeil	Avoir les statistiques			X		Le CISSS nous a fourni les statistiques au niveau de la région, mais malheureusement il est difficile d'obtenir les statistiques pour la Ville de Beloeil seulement.
<b>Méconnaissance des actions réalisées par la Ville</b>	Publier dans les différents médias de la Ville (bulletins, réseaux sociaux).		X				<p>Le plan d'action est disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil.</p> <p>Souligner le 3 décembre « La journée internationale des personnes handicapées » par les voies de communication municipale.</p> <p>Dans le cadre de la campagne de valorisation – les actions sont intégrées.</p>

	Envoie aux nouveaux résidents un ensemble d'informations sur la ville, incluant le plan d'action en faveur des personnes handicapées.	Lettre envoyé	X				309 lettres ont été envoyées en 2024.  Cette lettre comprend le lien suivant :
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin, se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	X				
Manque de connaissance des différents services offerts et des organismes	Maintenir la présence des personnes handicapées sur le comité d'intégration des personnes handicapées	Présence de membre ayant un handicap sur le comité	X				1 membre à mobilité réduite.

EMPLOI							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Chaque offre d'emploi qui est publiée		X			Les offres d'emploi de la Ville sont diffusées sur ce site : <a href="http://sdem-semo.org">sdem-semo.org</a> .

## APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	X				Une fontaine d'eau accessible a été installé au nouveau parc à chien.
	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	X				

## FORMATION ET SENSIBILISATION

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
<b>Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs</b>	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	Inscriptions aux rencontres	X				Un membre du CIPH a assister au lancement de la communauté de pratique pour le réseau accessible des municipalités.
<b>Connaissances limité sur les obligations d'accommodement raisonnable pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les camp de jour</b>	Assister à une rencontre afin de mieux s'outiller sur l'accommodement raisonnable pour les enfants en situation d'handicap en camp de jour	Inscription à la rencontre		X			Un cadre de la ville de Beloeil a assisté à la formation « L'accommodement raisonnable en prestations de services aux enfants en situation de handicap dans les camps de jour municipaux » OPHQ 14 février 2024
<b>Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle</b>	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	X				Lors d'une formation donnée à l'ensemble des cadres en décembre 2023, l'information a été partagée.
	Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans	Diffusion du plan d'action	X				Le plan d'action a été diffusé à l'ensemble des employés de la Ville.

	leurs prises de décisions quotidiennes.						
	Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés	X				Rencontre de sensibilisation de tous les cadres sur l'application du plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées.
Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au comité d'intégration des personnes handicapées afin que ces actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels	X				Un suivi est fait auprès de chaque direction afin de s'assurer qu'ils transmettent l'information.

## Légende des responsables des dossiers

<b>CIPH</b>	<b>Comité d'intégration des personnes handicapées</b>
<b>COMM</b>	<b>Direction des communications</b>
<b>GÉNIE</b>	<b>Direction du génie</b>
<b>LCVC</b>	<b>Direction du loisirs, culture et vie communautaire</b>
<b>RH</b>	<b>Direction des ressources humaines</b>
<b>TP</b>	<b>Direction des travaux publics</b>
<b>URBA</b>	<b>Direction de l'urbanisme</b>

## 10. Plan d'action 2024-2025

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS						
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéances	
					2024	2025
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	Avoir un centre culturel et une bibliothèque accessible universellement	Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle.	Plan complété et relocalisation de la bibliothèque	LCVC	X	
		Rénovation et construction dans l'optique de l'accessibilité universelle <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de stationnement pour personnes handicapées</li> <li>• 2 ascenseurs</li> <li>• Salle de spectacles accessibles</li> <li>• Salle de bain accessible universellement</li> </ul>	Début des travaux de construction.			
		Fin construction et réaménagement	La rénovation du bâtiment complété	LCVC	2026	

	<b>Rendre accessible universellement la Maison des jeunes</b>	Réaménager la Maison des jeunes afin de la rendre accessible depuis le chemin jusqu'à l'intérieur. Par exemple, enlever certaines cloisons pour améliorer la circulation à l'intérieur de la Maison des jeunes.	Rénovation du bâtiment complétée	<b>GÉNIE TP</b>	<b>X</b>	
	<b>Rendre accessible la Maison de la culture Villebon</b>	Refaire la rampe d'accès.	Finition de la base de la rampe	<b>GÉNIE TP</b>	<b>X</b>	
		Terminer la réfection de la rampe d'accès avec l'installation d'un garde-corp avec une main courante	Rénovation complétée	<b>GÉNIE TP</b>		<b>X</b>
	<b>Construction d'un pavillon accessible au parc Alfred-Neilson</b>	Inclure les notions d'accessibilités universelles dans la construction du pavillon Alfred-Neilson.	Construction terminée	<b>GÉNIE</b>	<b>X</b>	
<b>Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle</b>	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les types de clientèle dans les lieux publics.	Prendre en considération les besoins des personnes handicapées lors de l'acquisition de mobilier urbain en tenant compte de la chaîne d'accessibilité	Achats de mobilier accessible	<b>TP</b>	<b>En continu</b>	
		Ajout de bac de jardinage accessible au centre des loisirs	Achats de mobilier accessible	<b>TP</b>	<b>X</b>	
	Avoir des sentiers accessibles dans nos parcs et espaces verts.	Ajout de sentiers dans différents parcs de la Ville.	Réalisation des sentiers	<b>TP</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
	Permettre aux personnes en fauteuil roulant de pouvoir se balancer avec leur fauteuil roulant.	Installation d'une balançoire adaptée qui permet l'entrée du fauteuil roulant au parc Roland Comtois.	Balançoire installée	<b>TP</b>	<b>X</b>	



	Permettre aux utilisateurs du parc de la Baronne d'avoir accès à une toilette accessible	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne	Installation de la toilette	<b>LCVC</b>	<b>X</b>	
	Lors de la réfection ou la construction d'un parc, avoir des critères de mise en place du mobilier urbain.	Déplacer le mobilier afin de répondre aux critères sur le type de mobilier urbain et l'emplacement de celui-ci dans les parcs afin que les parcs soient plus accessibles.	Mobilier déplacé	<b>TP</b>	<b>En continu</b>	
	Installer des modules de jeux accessibles à toutes les clientèles.	Mise en place d'un module de jeu accessible pour les adolescents au parc Joseph-Daigle	Installation du mobilier	<b>GÉNIE LCVC</b>	<b>X</b>	
		Ajout de sentiers permettant l'accès complet au module de jeu avec l'accès à une table à pique-nique.	Réalisation des sentiers	<b>TP</b>		<b>X</b>
<b>Le code du bâtiment ne prévoit pas tout au niveau de l'accessibilité universelle</b>	Entrée accessible pour les personnes handicapées et pour toute la population en général	Terminer l'aménagement de la Halte des vapeurs comprenant une traverse sécuritaire pour y accéder.	Fin des travaux	<b>GÉNIE</b>	<b>2026-2027</b>  <i>*Délai prolongé Le projet dépend du projet de stabilisation des berges, car les travaux doivent être réalisés en tenant compte des conclusions des études.</i>	

<b>HABITATION</b>						
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéances</b>	
					<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés</b>	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées.	Sensibiliser les demandeurs de permis à la construction de bâtiment accessible	Transmission de l'information	<b>URBA</b>	<b>En continu</b>	
<b>Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle</b>	Favoriser l'utilisation des outils liés à l'accessibilité universelle.	Sensibiliser (imposer) les demandeurs de permis à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	<b>URBA</b>	<b>En continu</b>	
	Révision des règlements municipaux.	Analyse, diagnostic et identification des besoins dans une perspective d'accessibilité universelle pour la révision des règlements municipaux.	Analyse complétée	<b>URBA</b>		<b>X</b>

# TRANSPORT ET STATIONNEMENT

Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances	
					2024	2025
<b>Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits</b>	Améliorer la circulation des personnes handicapées	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action menée en réponse aux lieux préalablement ciblés.	<b>COM TP CIPH</b>	<b>En continu</b>	
		Lors des réfections des rues, s'assurer de rendre les rues accessibles en mettant des abaisses de trottoir et pour certaines, des plaques podotactiles.	Réfection des rues	<b>GÉNIE TP</b>	<b>En continu</b>	
<b>Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs</b>	Rendre les rues sécuritaires	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements	Marche exploratoire faite	<b>CIPH</b>		<b>X</b>
		Mise en place de plan pour la régulation des abaisses de trottoir sur le territoire de la Ville de Beoeil.	Abaisse de trottoir conforme dans l'ensemble de la Ville.	<b>TP</b>	<b>X</b>	

	Méconnaissance de la plateforme pour signifier à la Ville les obstacles.	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme	<b>COM</b>	<b>En continu</b>
<b>Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées</b>	Améliorer l'accessibilité des infrastructures en transport	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts	<b>CIPH GÉNIE</b>	<b>En continu</b>

## LOISIRS, SPORTS, TOURISME, CULTURE, CAMPS DE JOUR

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéances</b>	
<b>Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.</b>	Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Rendre visible et identifiable de loin la toilette en mettant un logo sur la porte.	Mettre le logo sur la porte	<b>LCVC TP</b>		<b>X</b>
	Rendre nos parcs le plus accessibles possible	Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>	

<b>Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs</b>	Rendre disponibles des toilettes accessibles lors des événements	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Une toilette pour personne handicapée accessible pour chaque événement	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
<b>Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap</b>	<b>Offrir un service selon la demande des citoyens</b>	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de services annuelle	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
		Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
<b>Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers</b>	Recherche de solutions avec les partenaires	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSME) et le centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) pour certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
<b>Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés</b>	S'assurer d'avoir du matériel adéquat pour les différents types de clientèle	Procéder à l'achat de matériel adapté.	Achat de matériel annuellement	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
<b>Peu d'activités adaptées à la clientèle</b>	Offrir des activités accessibles pour les personnes handicapées	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présences au Club de lectures	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
		Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessible	Présences aux activités de loisirs	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>

		Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>	
<b>Disponibilité limitée de locaux adaptés</b>	Rendre disponibles des locaux et équipements municipaux aux fins des activités organisées par les organismes	Informers les organismes et rendre disponible les locaux	Location des locaux par les organismes	<b>LCVC</b>	<b>En continu</b>	
<b>Peu ou pas d'activités animées et de collections d'albums disponibles à la bibliothèque dédiés aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour jeunes et adultes.</b>	Donner accès à une collection dédiée aux personnes ayant une déficience intellectuelle jeunes et adultes.  Répondre aux besoins criants de cette clientèle et de leur famille de trouver des activités adaptées à leurs besoins	Acquérir des albums pour les clubs de lecture en déficience intellectuelle.	Achat du matériel	<b>LCVC</b>	<b>X</b>	
<b>Peu ou pas de matériel de matériel pour la pratique libre adapté pour les personnes handicapées</b>	Donner accès à du matériel adapté aux personnes handicapées pour la pratique libre.	Acquérir du matériel permettant aux personnes handicapées de pouvoir pratiquer des activités.	Achat de matériel	<b>LCVC</b>		<b>X</b>
<b>Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre</b>	Offrir une expérience positive pour les personnes handicapées lors de leur passage dans	Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon et de la bibliothèque et du	Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés	<b>CIPH</b>	<b>En continu</b>	

<b>adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée</b>	les installations de la Ville.	centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.	qui travaille au service à la clientèle		
--	--------------------------------	---	---	--	--

<b>MESURES D'URGENCES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>
<b>Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence.</b>	Faire connaître les moyens et les mesures existantes	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population	<b>COM</b>	<b>En continu</b>
		Promouvoir le programme de Secours adapté de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu.	Disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil	<b>COM</b>	<b>En continu</b>
		Adopter une résolution affirmant l'engagement de la Ville de Beloeil à prendre en compte les besoins des personnes handicapées en cas d'évacuation.	Adoption de la résolution	<b>CIPH LCVC</b>	

<b>COMMUNICATIONS</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>
<b>Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées</b>	Connaître les besoins des personnes handicapées	Maintenir la campagne de valorisation. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes.	Six publications par an sur différentes thématiques.	<b>COM</b>	<b>En continu</b>
<b>Méconnaissance de la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la Ville</b>	Connaître la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la ville.	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu.	Rencontre des organismes annuellement	<b>CIPH</b>	<b>En continu</b>
<b>Méconnaissance des actions réalisées par la Ville</b>	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville	Publier dans les différents médias de la Ville (bulletins, réseaux sociaux).	L'information communiquée	<b>COM</b> <b>LCVC</b>	<b>En continu</b>
		Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents.	Remise des trousse	<b>COM</b>	<b>En continu</b>
<b>Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information</b>	Rendre accessible l'information aux résidents	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	<b>COM</b>	<b>En continu</b>

<b>EMPLOI</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéances</b>
<b>Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées</b>	Rendre disponibles les offres d'emplois pour les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emplois de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Diffusion des offres d'emplois	<b>RH</b>	<b>En continu</b>



APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
<b>L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles</b>	Toute fontaine d'eau installée par la ville sera dorénavant accessible à tous.	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	<b>TP</b>	<b>En continu</b>
	Prévoir l'achat de mobilier accessible.	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	<b>TP</b>	<b>En continu</b>
	Intégrer la notion d'accessibilité universelle à l'amorce d'un projet PTI.	Analyser les besoins pour toute demande au PTI, afin de s'assurer d'intégrer les exigences appropriées dans les documents d'appel d'offres.	Projet accessible	<b>TOUS</b>	<b>En continu</b>

FORMATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
<b>Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs</b>	<b>Recherche de nouvelles idées</b>	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	Inscriptions aux rencontres	<b>CIPH</b>	<b>En continu</b>
<b>Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle</b>	Poursuivre la formation et la sensibilisation des gestionnaires et des employés sur la notion de l'accessibilité universelle.	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulté par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	<b>CIPH</b>	<b>En continu</b>
		Rendre disponible aux nouveaux employés qui travaillent au service à la clientèle les capsules « Mieux accueillir les personnes handicapées ».	Suivi des gestionnaires des employés		

		Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans leurs prises de décisions quotidiennes.	Diffusion du plan d'action		
		Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés		
<b>Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées</b>	Établir un mécanisme pour transmettre l'information	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au CIPH afin que les actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels	<b>CIPH</b>	<b>En continu</b>

## 11. Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté le 9 décembre 2024 par le conseil municipal de la Ville de Beloeil.

Le plan d'action est disponible en format PDF sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://beloeil.ca/ville/integration-personnes-handicapees>.

## 12. Mise en œuvre du plan d'action

La responsable du plan d'action assure le suivi rigoureux auprès des différentes directions de la Ville et des organismes du milieu. Son rôle est de veiller à ce que les actions prévues soient mises en œuvre efficacement tout en favorisant le développement d'un réflexe collectif où l'accessibilité est perçue comme une norme incontournable, et non comme une option.

Pour garantir la réalisation des objectifs du plan d'action 2024-2025, la Ville a mis en place plusieurs mesures concrètes, notamment :

**Des rencontres de suivi régulières** : Elles permettent d'évaluer l'état d'avancement des actions et d'apporter les ajustements nécessaires.

**Des consultations avec le comité** : Ces échanges renforcent la collaboration entre les intervenants et assurent une cohérence dans les initiatives.

**La bonification du comité** : L'ajout de représentants d'organismes spécialisés dans les services aux personnes handicapées permet d'enrichir les discussions et de mieux répondre aux besoins spécifiques de cette population.

Grâce à ces efforts concertés, la Ville réaffirme son engagement envers une accessibilité universelle et une inclusion accrue pour toutes et tous.

## 13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Julie Pelletier, cheffe de service - loisirs et vie communautaire

Ville de Beloeil

240, rue Hertel

Beloeil (Québec) J3G 3N1

450 467-2835, poste 2922

[jpelletier@beloeil.ca](mailto:jpelletier@beloeil.ca)